

Synthèse

Le samedi 19 octobre 2024 vers 17h20, alors qu'une coulée était en cours dans un four électrique industriel de production d'acier à béton au sein de l'usine "Aciéries et laminiers de Paris" à Porcheville (78), un incendie survient suite à une percée du revêtement réfractaire interne du four.

A l'arrivée des premiers engins sur le site, le feu est déjà partiellement maîtrisé par les personnels de l'entreprise. L'incendie sera totalement maîtrisé à 18h50 et une surveillance sera mise en place par les pompiers afin d'éviter toute éventuelle reprise de feu.

Au terme de l'enquête, le BEA-RI confirme que l'incendie a été provoqué par une fuite de four consécutive à une détérioration de la protection thermique assurée par les briques réfractaires. L'hypothèse la plus probable est que cette détérioration ait été provoquée par déplacement accidentel de la protection thermique sous l'effet de la poussée du bélier.

A l'issue de cette enquête, le BEA-RI émet les recommandations suivantes à l'exploitant :

- Compléter le réseau de capteurs de température dans certaines zones périphériques du four pour améliorer la détection d'une détérioration progressive du réfractaire ;
- Apporter des évolutions au fonctionnement du chariot pousseur pour éviter qu'il puisse endommager à nouveau les cooling blocks (modification du design de la tête du bélier, bridage de la force de poussée de la tête pour faire en sorte qu'elle ne soit pas susceptible de désolidariser les cooling-blocks, ...)
- En cas d'impossibilité, prévoir dans la procédure d'utilisation du bélier une vigilance particulière lorsque la force de poussée dépasse un seuil susceptible d'être critique si elle s'applique sur les cooling-blocks ;
- Réexaminer la position et le dimensionnement des murs de la fosse à laitier pour limiter le risque de vidange du four dans des zones où se trouvent les utilités. A défaut, conduire une réflexion sur la protection des utilités, en intégrant l'agression par rayonnement thermique.